

La Métropole a confié, à son opérateur Interne, la SPL Façonéo Mobilité, associée avec la Régie des Transports Métropolitains, l'exploitation du réseau de transport en commun du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, dans le cadre d'un Contrat d'Obligation de Service Public, pour la période du 27 août 2017 au 31 décembre 2021. La Métropole a choisi de prolonger la durée du contrat au 31 décembre 2022, par l'avenant 3, pour permettre au nouvel exécutif élu en 2020 de mener la réflexion stratégique sur le choix du mode de gestion à l'issu du Contrat d'Obligation de Service Public.

Compte rendu d'Activité 2020 :

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivité Territoriales, le délégataire a remis son rapport annuel d'activité.

L'exercice a été marqué principalement par la crise sanitaire qui a impacté très fortement le fonctionnement du réseau des Lignes de L'Agglo : mise en place d'un Plan Transport Adapté, déploiement de mesures sanitaires, très forte chute de la fréquentation.

En 2020, le réseau des Lignes de L'Agglo enregistre **4.580 millions** voyages contre 6.577 millions en 2019. Soit une chute de plus de **30 %** de la fréquentation alors qu'à fin février 2020, le réseau était toujours en progression de 6%. En parallèle, l'offre kilométrique a baissé de 7%.

Compte tenu de cette chute de fréquentation, le ratio V/K (voyages par kilomètre parcouru) s'est effondré. Il est passé de 2.8 en 2019 à **2.10** pour 2020. Soit une chute de 25.14 %.

Il n'y a pas eu de modification majeure de l'offre sur le réseau en 2020 hormis le retour à l'itinéraire initial sur les lignes 3 et 7 à la rentrée de septembre.

L'année 2020 est aussi l'année de la transition énergétique avec des mesures concrètes pour l'environnement:

- Acquisition par la Métropole de 10 Bus MAN de type GNV / hybride électrique
- Commande de 11 autocars GNV pour les lignes interurbaines
- Renouvellement de 13 minibus sprinter par des véhicules de type DIETRICH norme Euro

6

Concernant la qualité de service, la Métropole a changé de prestataire en charge de la réalisation des contrôles. Le taux de conformité global 2020 ressort à **92.07 %**, il est en léger retrait par rapport à 2019 (92.77 %).

Il n'a pas été constaté de problématique majeure d'insécurité sur le réseau. La vidéo-protection déployée en 2020 sur l'ensemble des lignes régulières devrait contribuer à améliorer la sécurité et la tranquillité des voyageurs.

Pour l'année 2020, le **Compte rendu financier** fait apparaître pour l'opérateur interne des recettes à hauteur de 15 037 K€ et des charges à hauteur de 14 039 K€ soit un résultat de 998 K€ (7% des dépenses). En 2019, le résultat était de 1 041 K€

L'opérateur explique ce niveau de marge par de nombreuses mesures de diminution de coûts et de mutualisation en interne.

Conclusion générale :

Pour sa 3ème année pleine, le contrat d'Obligation de Service Public, confié à l'opérateur interne de la Métropole, constitué en groupement SPL Façonéo – RTM/TPE a été très fortement impacté par la crise sanitaire. L'opérateur a su démontrer toutes ses capacités à être réactif sur l'adaptation de l'offre et la mise en place des différentes mesures sanitaires. Le traitement de l'information à destination des voyageurs a été efficient.

Le niveau de qualité de service est satisfaisant.

Le niveau de marge dégagé malgré la crise sanitaire doit permettre d'accompagner la Métropole dans sa politique environnementale avec la montée en puissance des véhicules GNV et l'expérimentation de biocarburant.